

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Années 1847-1849.



LYON.

IMPRIMERIE DE DUMOULIN ET RONET,
Rue St-Côme, 6, au 1^{er} étage.

—
1850.

DESCRIPTION

d'une espèce nouvelle d'OCOTHEBIUS ,

par E. MULSANT et Cl. REY.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon , le 26 décembre 1849.)

OCOTHEBIUS CRENULATUS. *Oblong ; noir ou d'un noir grisâtre en dessus. Prothorax presque en carré transversal , brusquement rétréci et garni d'une membrane à partir des deux tiers ou un peu plus ; marqué d'un sillon médiaire et , de chaque côté de celui-ci , de deux fossettes presque carrées , d'un sillon postoculaire creusé d'une fossette au tiers et vers les angles postérieurs , et de deux impressions transversales. Elytres à dix stries ponctuées et crénelées.*

Longueur 0^m, 0014 (2/3^c). — Largeur 0^m, 000 (1/3^c).

Corps noir ou d'un noir grisâtre en dessus. *Tête* pointillée, creusée d'une suture et de deux fossettes frontales ; celles-ci situées près du côté interne de chaque œil. *Antennes* d'un testacé livide. *Palpes maxillaires* presque de même couleur , à dernier article noir. *Prothorax* tronqué et garni d'une bordure membraneuse blanchâtre , en devant ; près d'une fois plus large que long dans son diamètre transversal le plus grand ; à angles antérieurs incurbés et presque avancés en espèce de dent ; brusquement et fortement rétréci sur les côtés vers les deux tiers et un peu plus de la longueur de ceux-ci , mais garni d'une membrane qui déguise ce rétrécissement et le fait paraître presque en carré transversal ; subarcuément et faiblement rétréci d'avant en arrière ; subarrondi aux angles postérieurs membraneux , rectan-

gulaire aux angles cornés ; d'un tiers moins large à ceux-ci qu'aux antérieurs ; bissubsinueusement tronqué à la base ; faiblement convexe , ponctué ; longitudinalement rayé d'un sillon médiaire presque prolongé de la base au bord antérieur ; marqué, 1° parallèlement à celui-ci, de deux fossettes discales, situées l'une vers le tiers , l'autre vers les deux tiers de la longueur, presque carrées, ne paraissant jamais s'unir l'une à l'autre ; 2° d'un sillon postoculaire aboutissant à l'angle postéro-interne de la dilatation latérale ; 3° de deux fossettes situées sur ce sillon ou paraissant le constituer : l'une vers le tiers de la longueur , l'autre près des angles de derrière : 4° de deux impressions transversales : l'une vers le tiers, l'autre vers les deux tiers, moins apparentes que les fossettes discales vers lesquelles elles se terminent. *Elytres* près d'un tiers plus larges au calus huméral que le prothorax à ses angles postérieurs cornés , un peu plus larges que ce dernier à ses angles membraneux ; deux fois et demie au moins, ou près de trois fois aussi longues que lui ; garnies latéralement d'un rebord formant sur la moitié antérieure une gouttière inclinée qui s'efface vers l'extrémité ; médiocrement ou faiblement convexes en dessus ; à dix stries , marquées de points crénelant ces stries ; intervalles convexes et presque lisses ou très-finement ridés transversalement. *Dessous du corps* noir. *Pieds* d'un testacé livide.

Cette espèce se trouve dans les environs de Tournus (Saône-et-Loire).